

## Commission technique régionale de musique

### Compte-rendu de la réunion du mardi 28 Septembre 2021

#### Étaient présents :

Joël MUNSCH	La Voie du Son
Pascal CHABOT	Harmonie de Chambly Moulin-Neuf
René ROLEZ	Orchestre d'harmonie du Chemin de Fer du Nord
Didier PAVOT	Union Musicale des Cheminots de l'Artois
Olivier HOUPLAIN	Avenir Musical des Cheminots de Longueau
Pierre MIGUEL	Président du comité UAICF Nord

#### Était excusé :

Raymond GUÉRY	Union artistique et intellectuelle des cheminots de Douai
---------------	---

#### Était absente :

Astrid DESACHY	École de musique SNCF Georges Fornet
----------------	--------------------------------------

#### Ordre du Jour :

1. approbation du compte rendu de la réunion du 3 mars 2020,
2. élection d'un Président de la commission technique régionale,
3. candidature pour représenter le comité à la commission nationale de musique,
4. prévision d'un rassemblement musical,
5. questions diverses.

Michel GUINAN ayant démissionné de ses fonctions au sein de l'UAICF : membre du conseil d'administration du comité Nord, Président de la commission technique régionale de musique et délégué à la commission technique nationale, Pascal CHABOT, en tant que secrétaire adjoint du comité ouvre la séance à 10 h 00. Il remercie les participants de leur présence. Il présente les excuses de Raymond GUÉRY.

Il procède ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

## 1. Approbation du compte rendu de la réunion du 3 mars 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## 2. Élection du Président de la commission régionale

Pascal CHABOT accepte de prendre le poste mais demande à ce que le renouvellement se fasse régulièrement tous les 2 ou 3ans. La candidature est acceptée par les membres présents seul René ROLEZ s'abstient.

## 3. Candidature pour représenter le comité à la commission technique nationale

Didier PAVOT présente sa candidature. Celle-ci sera examinée lors du prochain conseil d'administration du comité Nord.

## 4. Rassemblement musical

Il pourrait avoir lieu le 7 et 8 octobre 2023.

Le rassemblement se déroulerait au centre du CGPF « Les 3 Doms » à Montdidier et le concert du dimanche après-midi à Longueau à l'occasion de **La Fête du Rail**. La proposition sera faite à Jean-Claude BOULET organisateur de la manifestation. Des devis seront demandés pour :

- les nuitées de vendredi à samedi et de samedi à dimanche,
- les petits déjeuners et repas du vendredi soir au dimanche midi,
- la location de la salle de spectacle ainsi que de 2 salles annexes pour les partielles,
- la location d'une camionnette de 20 m<sup>3</sup> pour le transport du matériel.

Seront sollicitées les sociétés musicales dépendantes du comité UAICF Nord :

- l'Orchestre d'Harmonie des Chemins de Fer du Nord,
- l'Orchestre d'Harmonie de Chambly,
- l'Union Musicale des Cheminots de Longueau,
- l'Union Musicale des Cheminots de l'Artois,
- l'École de Musique SNCF Georges FORNET.

Le rassemblement sera également ouvert aux musiciens cheminots dépendant du comité Nord mais qui ne sont pas adhérents dans une société musicale cheminote.

Le déroulement du rassemblement pourrait être le suivant :

- ✓ **vendredi** : accueil à 18 h 00 ; répétition de 20 h 30 à 22 h 00.
- ✓ **Samedi** : répétition de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 et de 21 h 00 à 22 h 30.
- ✓ **Dimanche** : répétition de 9 h 30 à 11 h 00,  
concert l'après-midi dans l'enceinte SNCF de LONGUEAU.

Le stage sera dirigé par Hervé PIERQUET secondé par Jean-Pierre LORIEUX

Le programme sera composé des morceaux proposés par les sociétés musicales participantes et choisis par les directeurs pour la durée d'une heure à une heure et quart de concert.

## 5. Questions diverses

Une visite a eu lieu ce jour sur le site de la Porte de la Villette, avec les représentants de l'*Orchestre d'Harmonie des Chemins de fer du Nord*, de *La Voix du son*, de l'*Orchestre National d'Harmonie des Cheminots* et de l'*Orchestre Symphonique du Rail* pour préparer le déménagement des associations occupant les lieux .

Il s'avère que les locaux devront être libérés pour le 1<sup>er</sup> octobre, le bail n'ayant pas été renouvelé. Les nouveaux locaux, situés à Drancy, ont fini d'être aménagés qu'en partie et de plus non compatibles pour une salle de répétition d'orchestre. La salle ayant une configuration en « L ».

Seul le rez-de-chaussée sera utilisé par les associations dans un premier temps. Espérons que ce n'est que provisoire. En effet, lors de la première visite du site le 3 février 2020, il avait été convenu que le sous-sol serait attribué à *La voix du son* et aux *Cheminots créoles de Paris-Nord*. Pour que l'occupation de ces locaux soient utilisés au plus vite, il sera proposé au CASI de Paris-Nord que la mise en peinture et l'aménagement des locaux du sous-sol soient faits par les associations. Le CASI prendrait à sa charge le matériel nécessaire pour effectuer ces travaux.

René ROLEZ fait à nouveau remarquer que la salle située à Drancy fait craindre le départ de musiciens jouant dans l'orchestre d'Harmonie des Chemins de Fer du Nord (après un sondage seuls 9 musiciens resteraient). D'autre part, le retour pour se rendre sur Paris se fera aux alentours de 22 h 15, souvent de nuit, les musiciennes de l'orchestre ne se sentiront pas très rassurées de prendre les trains de banlieue à une heure si tardive. Il faudra que les retours se fassent en groupes.

Dans le cas où l'orchestre d'Harmonie des Chemins de Fer du Nord répéterait dans une autre salle, du matériel de percussion étant utilisé par les 3 orchestres (OHCN, OSYR et ONHC), Pascal CHABOT propose de donner 2 timbales à clé récupérée de La Lyre Avionnaise (association dissoute en 2011).

À voir avec l'École de musique SNCF Georges FORNET si du matériel similaire ne pourrait pas compléter le matériel nécessaire au timbalier.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 12 h 00.

**Pascal CHABOT**  
**Président de la commission régionale musique**